

# AVANT-PROPOS

Cet ouvrage s'inscrit dans un courant né il y a des décennies, plus particulièrement en médecine et dans le monde anglo-saxon. Il s'agissait alors davantage d'éthique appliquée que de travaux de recherche et d'action sur l'intégrité. Parallèlement, les moralistes issus des disciplines de la philosophie et de la théologie se sont penchés sur les valeurs qui devraient dicter nos conduites. Mais, entre des chercheurs explorant ce que devraient être nos valeurs et des acteurs ne traitant l'intégrité que sous l'angle de la transgression des normes, il manque un lien notionnel et opérationnel. En matière d'intégrité, le cloisonnement des pratiques fait que, dans la grande majorité des travaux, on ne prend en considération que l'intégrité proprement *scientifique*. Or la science n'est pas isolée, ni du contexte organisationnel dans lequel elle est mise en œuvre ni de la société qui en verra les effets.

Notre champ de recherche et d'action est l'**intégrité académique** et ce champ inclut l'enseignement et la recherche, mais aussi les différentes fonctions qu'un universitaire est amené à remplir : la direction (de faculté, de département, d'unité d'enseignement, d'école doctorale, de conseils centraux, de diplôme) et l'évaluation par les pairs, une spécificité du monde académique. Ainsi, l'intégrité académique ne concerne pas que le combat contre le plagiat et la fraude scientifique. Tant s'en faut ! Elle concerne aussi le recrutement des doctorants, des postdocs, des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Elle concerne également l'évaluation des dossiers de recherche et l'évaluation des demandes de primes et de promotion, car l'évaluation des chercheurs est au cœur de la plupart des problèmes d'intégrité académique.

Elle concerne le comportement des collègues au sein des conseils universitaires et leurs éventuels liens d'intérêt. Enfin, l'intégrité académique concerne la conduite des universitaires par rapport à leur institution et par rapport à la société.

En termes de méthode, la spécificité de notre approche est tout d'abord son ancrage dans **la méthode des cas** qui est à la fois une pratique de recherche et une méthode pédagogique. J'y ai été formée durant mes études au Canada et c'est aussi le titre de mon premier livre en 1990, publié chez McGraw-Hill. Vingt ans de recherche et d'action dans le champ de l'intégrité académique ont affermi ma conviction qu'il ne saurait y avoir de « bonne » solution, comme dans la résolution de problèmes rationnels. Tout commence par une analyse scrupuleuse des faits d'inconduite et se poursuit par leur contextualisation pour appréhender la complexité de la situation. Cette approche diffère radicalement du rationalisme cartésien de certains de nos pairs qui procèdent par simplification et division des problèmes alors que nous cherchons au contraire à comprendre les liens entre les différents paramètres de situations complexes. Notre approche ne vise pas non plus la désignation (éventuelle) d'un coupable singulier. Le rationalisme déductif relève d'une logique de la cause, alors même que nous inscrivons notre action dans la tension inductive d'une logique de la conséquence. Ainsi, quand d'aucuns cherchent à sanctionner une faute commise dans le passé, nous cherchons à identifier les conséquences à court, moyen et long terme. Nous ne pouvons pas réécrire le passé, mais nous pouvons veiller à notre avenir collectif.

Choisir la **logique de la conséquence** conduit d'emblée à s'interroger sur les moyens qui devraient être mis en oeuvre aux niveaux individuel et institutionnel. L'impulsion naît de l'espoir de « réparer » les hommes et les systèmes. Cet espoir suppose un optimisme et une bienveillance assumée à l'égard de nos pairs. Avoir cette ambition pour l'avenir, c'est d'abord chercher à mettre rapidement fin à la souffrance des victimes et aussi à celle de certains témoins de situations d'inconduite. Pourrait-on convenir que faire durer quatre ans des enquêtes – entre le premier signalement et une déclaration finale – est absurde et contre-productif ? Car les transgressions, que certains de nos pairs voudraient encore ignorer par crainte, par incompétence ou par carriérisme, débordent finalement dans les médias et devant les tribunaux, augmentant *de facto* les délais de traitement des cas problématiques et donc l'amertume des acteurs qui se mobilisent quotidiennement pour l'intégrité.

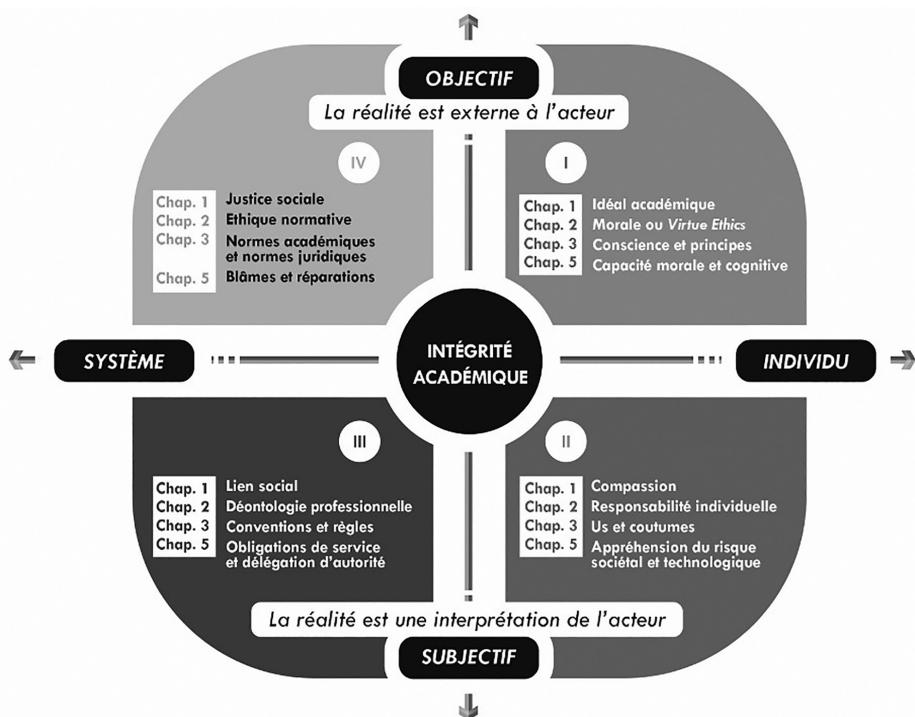
Cette consternation, je l'ai éprouvée moi-même, ayant été le **témoin privilégié dans plus de 200 cas**, quand j'ai été tour à tour experte, médiatrice, coach, analyste ou conseillère. Heureusement, nous sommes toujours plusieurs experts à nous pencher sur ces situations où l'intégrité académique s'est fissurée. Autant nous pouvons nous fier aux méthodes que nous avons développées avant et après la création en 2016 de l'Institut de Recherche et d'Action sur la Fraude et le Plagiat Académiques (IRAFPA), autant chaque cas est unique et exige du doigté. Cette double perspective – être ensemble au service de la connaissance et être à l'écoute de chaque victime – nous distingue radicalement des dispositifs habituellement mis en place aux niveaux institutionnel et national. Nous ne participons jamais à des actions visant à cacher les problèmes pour protéger la réputation des institutions ; au contraire, la transparence nous aide à tenir compte de nos erreurs collectives pour mieux gérer la recherche, l'enseignement et les interactions entre chercheurs et institutions. L'intégrité académique concerne réellement tous les acteurs impliqués dans la mission universitaire de création et de diffusion des connaissances.

La **liberté académique** nous permet de discuter au sein de l'association IRAFPA, en toute confidentialité, de cas complexes d'inconduite et d'accompagner les victimes qui font appel à nous. La confiance est la clé de voûte de nos relations. Sans elle, nous n'existerions plus et l'IRAFPA ne serait pas en train de se développer grâce à la mobilisation de nombreux chercheurs bénévoles. Souvent, les commissions d'éthique mises en place dans les établissements universitaires sont contraintes par l'existence de liens hiérarchiques, voire de liens d'intérêt entre parties prenantes. Notre indépendance nous permet d'intervenir tant au niveau des systèmes – par exemple dans les écoles doctorales ou auprès des dirigeants des établissements – qu'au niveau des personnes. Notre action n'a de comptes à rendre qu'à l'assemblée générale des membres de l'association.

Pour être en mesure de communiquer, encore faut-il posséder un **lexique** définissant l'intégrité académique. Ce lexique a été élaboré à partir de notre expérience de terrain et des débats entre pairs. Trop souvent nos pairs restent campés sur une conception de l'intégrité qui leur est personnelle et ils sont désorientés quand des personnes partageant leurs valeurs ne partagent pas leur définition de l'intégrité. Notre lexique a été développé progressivement selon un modèle simple qu'illustre le schéma ci-après. L'axe vertical figure la représentation que l'acteur académique aurait de la réalité. Selon certains chercheurs, la réalité serait objective et indépendante de l'observa-

teur ; pour d'autres, la réalité ne saurait être qu'un objet de perception subjective de l'observateur. L'axe horizontal figure la tension entre la liberté de l'individu maître de son destin et sa soumission aux impératifs du système. Les principaux concepts de notre lexique se déclinent selon ce modèle. Les 24 concepts présentés dans les quatre quadrants ont été validés dans l'action et durant nos formations. Nous espérons qu'ils susciteront des échanges constructifs afin d'être affinés, comme l'ont été ceux proposés dans mon précédent ouvrage sur l'intégrité académique<sup>1</sup>.

Figure 1. Lexique de l'intégrité académique



Le mouvement des sciences de l'intégrité réunit aujourd'hui des personnes de conviction ayant pour *leitmotiv* la transmission du savoir à leurs étudiants, à leurs lecteurs, à leurs doctorants, aux chercheurs plus jeunes. Cependant, notre appétence partagée pour la pédagogie ne suffit plus. Dans un contexte où la complexité du monde de la connaissance s'accentue face aux attaques tant idéologiques que politiques, encouragées en cela par le président des États-Unis, que par des complotistes de toute espèce, un vrai travail d'équipe novateur s'impose. Par ailleurs, les systèmes d'intelligence artificielle gé-

1. Bergadaà, M. (2015). *Le plagiat académique. Comprendre pour agir*. L'Harmattan.

néative offrent des fonctionnalités qui, si elles ne sont pas rapidement comprises et maîtrisées, poseront de graves problèmes pour l'intégrité académique. Disposer de méthodes de travail éprouvées, telles que nous les exposons dans cet ouvrage, nous permet de ne pas perdre espoir. Soyons lucides : nous savons aussi que le système de publication traditionnel est en train d'imploser et que, dans ce contexte, vouloir contrôler les fraudes académiques et le plagiat avec les seuls outils du passé est une entreprise vouée à l'échec. C'est bien ensemble que nous devons chercher à préserver la connaissance et ensemble que nous renforcerons l'intégrité académique, tel qu'illustré dans l'encadré ci-dessous.

### Encadré 1. Un terrain d'expérimentation proactif

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), située en France, a constitué pour l'IRAFPA un terrain d'expérimentation fertile pour développer une culture de l'intégrité académique.

Nous sommes dix chercheurs nommés par la présidence de l'UPPA au Comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique depuis septembre 2021. Cinq d'entre nous sont des chercheurs, actifs ou retraités, extérieurs à l'UPPA ; cinq sont des agents de l'UPPA, parmi lesquels la référente pour l'intégrité scientifique, le déontologue et la référente alerte. Nos disciplines de rattachement sont les sciences, les lettres, la philosophie, l'économie, la gestion, la géographie et le droit. Nous travaillons sur toute saisine et projet avec une grande curiosité et nous apprenons les uns des autres.

Le comité d'éthique de l'UPPA agit en toute indépendance afin d'examiner le respect des règles constitutives et régulatrices, ainsi que les lois en vigueur. Telles sont les missions qui lui ont été confiées par le Conseil d'administration de l'UPPA.

Ensemble, nous aidons à l'implémentation d'une « Culture de l'intégrité académique » de l'établissement avec des groupes de projets dédiés et une méthode de travail collaborative. Les personnes-clés du dispositif, aussi bien la vice-présidente du Conseil d'administration que le vice-président de la recherche, la référente en intégrité scientifique, le déontologue et les participants aux groupes de projets ont participé aux formations de l'IRAFPA et maîtrisent donc le lexique de l'intégrité académique présenté dans cet ouvrage.

Saluons pour conclure les initiatives des collègues qui mettent en marche **des communautés de pratique** dans divers lieux en France, au Canada, en Suisse et au Portugal, communautés soudées par la conviction partagée qu'il y a urgence à consolider l'intégrité académique. Leur but est de construire une communauté de pratique au

sein d'un groupe de vigies, ces acteurs qui feront vivre et croître la culture académique de l'intégrité au sein de leur propre établissement. Cette culture est essentielle au quotidien dans les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les dispositifs actuels pour combattre la fraude et le plagiat sont nécessaires, mais ils ne constituent pas des éléments de culture. Pour ancrer la culture de l'intégrité au quotidien, il faudrait pouvoir former, dans chaque champ disciplinaire, un nombre suffisant d'enseignants-chercheurs, eux-mêmes aptes à dispenser un enseignement sur les fondamentaux des sciences de l'intégrité académique dans leur discipline spécifique. Ils sauront ainsi promouvoir une pédagogie du risque.

C'est donc un mouvement collectif que celui des sciences de l'intégrité. L'IRAFPA le porte en réunissant aujourd'hui des chercheurs (majoritairement francophones) de toutes disciplines et d'une vingtaine de pays. Le débat démocratique y est permanent et la dialectique une seconde nature.

# INTRODUCTION

La connaissance progresse depuis l'aube de l'humanité parce que nous transmettons à ceux qui nous suivent les sources de nos données, de nos pensées et de nos analyses. Ainsi, nos successeurs peuvent à leur tour découvrir ce que nous n'avons pas vu : parce que la technologie aura progressé, parce qu'ils adopteront une autre perspective que la nôtre, peut-être même par hasard. Celui qui rompt ou mystifie le lien entre ceux qui l'ont précédé et ceux qui le suivent est un délinquant de la connaissance. Nous le savons : nous ne sommes pas seulement « montés sur les épaules d'un géant<sup>1</sup> », nous sommes aussi gardiens et passeurs de savoir. Mais notre mission devient ardue, alors que l'objectif fondamental de toute science – la recherche de la vérité – est pris en otage entre les discours messianiques et les rêves d'un avenir sur Mars.

Nul ne sait l'impact durable qu'auront les attaques portées par le président des États-Unis, Donald Trump, contre la science et contre l'université, ni celui de l'intelligence artificielle qui s'est développée de manière fulgurante et bouleverse le monde académique. Nous devons relever un défi existentiel alors que les « désinformateurs » capturent l'attention et orientent les comportements par des vidéos, slogans et injonctions sur les réseaux sociaux. Plus les propos sont improbables et agressifs, plus les images sont violentes, plus ils performent. Plus de la moitié de nos étudiants de master croient déjà en au moins une

---

1. Bernard de Chartres. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard\\_de\\_Chartres](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard_de_Chartres)

théorie complotiste<sup>2</sup> que leurs adeptes relaient, croyant rendre service à l'humanité. Tous vivent dans des mondes parallèles à celui des chercheurs et des enseignants des sciences exactes, humaines, de la nature et de la vie. Nous devons accepter cette cohabitation singulière tout en restant plus que jamais les garants de la vérité scientifique.

Pour résister aux ruptures du monde académique et pour ne pas nous laisser submerger par la rapidité des transformations en cours, nous avons besoin d'un référentiel commun en matière de sciences de l'intégrité académique. L'intégrité académique doit se manifester en actes et l'action nécessite peu de mots, mais des mots clairs, concis et concrets. Or, construire le langage de l'intégrité académique ne s'est pas fait en un jour. Notre premier constat, en 2006, a été de comprendre que l'intégrité ne se laisserait pas définir facilement alors qu'il était encore très difficile de cerner la transgression académique.

Aujourd'hui, d'excellents ouvrages existent donnant un aperçu complet de ce que recouvrent les définitions de l'intégrité scientifique, notamment sous l'impulsion des sciences médicales<sup>3</sup>. Un excellent ouvrage a récemment été publié par des chercheurs français<sup>4</sup>, présentant un panorama rigoureux de l'intégrité scientifique et de ses applications dans diverses disciplines scientifiques. Mais l'intégrité académique ne se limite pas à l'intégrité scientifique appliquée à un secteur disciplinaire particulier. Par ailleurs, depuis quelques décennies, les organismes nationaux et internationaux définissent les « bonnes pratiques » de recherche, alors qu'ils énoncent en fait des valeurs : fiabilité, honnêteté, transparence, etc. L'inconduite académique est ensuite évaluée à l'aide de dispositifs tels que les règlements et les commissions disciplinaires. La précision du langage n'est pas aisée dans la mesure où de nombreux auteurs et organismes se sont approprié les termes tels qu'éthique, responsabilité ou intégrité, sans les définir. Ainsi parle-t-on au Canada d'*« éthique appliquée »* ou en France de *« déontologie du fonctionnaire »*. Dans le monde anglo-saxon, tout devient *« éthique »* : *Applied Ethics, Virtue Ethics, Professional Ethics*, etc. Comme disait Kaplan<sup>5</sup> : « Donnez un marteau à un petit garçon et vous verrez qu'il y a beaucoup d'objets qui ont besoin d'être martelés. »

- 
2. Fondation Reboot et Jean-Jaurès (2022). *Enquête sur la mésinformation des jeunes et leur rapport à la science et au paranormal à l'heure des réseaux sociaux*. <https://www.jean-jaures.org/publication/la-mesinformation-scientifique-des-jeunes-a-lheure-des-reseaux-sociaux/>
  3. National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine (2017). *Fostering Integrity in Research*. Washington, DC: The National Academies Press. <https://doi.org/10.17226/21896>.
  4. Dubois, M. & Guaspere, C. (2025). *L'intégrité scientifique. Sociologie des bonnes pratiques*. PUF.
  5. Kaplan, A. (1964). *The Conduct of Inquiry: Methodology for Behavioral Science*. Chandler Publishing Co.

Lors de la création de l'IRAFPA<sup>6</sup>, association scientifique à but non lucratif, la première résolution collective a été de nous identifier comme des chercheurs œuvrant *pour* l'intégrité académique et *contre* l'inconduite académique. Nous procédons depuis dix ans avec une méthodologie de recherche-interaction (voir l'annexe) efficace grâce à son caractère résolument international et interdisciplinaire. Nos propositions découlent de la mise en œuvre d'une réflexion théorique induite des observations effectuées grâce à une méthode de recherche ancrée dans les faits (*grounded theory*<sup>7</sup>). Bien sûr, nous avons élaboré les modèles proposés, notamment dans cet ouvrage, en croisant les résultats des enquêtes de terrain et la lecture de nombreux travaux issus de toutes les disciplines : sociologie, sciences, droit, psychologie, psychanalyse, théorie des organisations, philosophie, communication...

Dans le premier chapitre, cette mise au point terminologique s'est appuyée sur une méthode précise. Quatorze écoles d'été et quatre colloques nous ont permis de déchiffrer les ressorts de nos pairs engagés dans la lutte contre la fraude et le plagiat. Nous avons induit de leurs multiples expériences les racines de l'identité du chercheur (chapitre 1). Nous parlerons de l'idéal académique, de la compassion envers ses pairs, du lien social et de la justice sociale. Dans le deuxième chapitre, nous avons pu jeter les premières bases du concept d'intégrité en reliant ces racines de l'identité de chercheur aux notions de morale, de responsabilité individuelle, de déontologie professionnelle et d'éthique normative. Dans le troisième chapitre, nous proposons une modélisation de l'intégrité académique en œuvre dans nos établissements par la régulation des valeurs *via* ses dimensions : la conscience et les principes, les us et coutumes, les règles et les conventions, les normes académiques et juridiques. En s'appuyant sur ces concepts, le quatrième chapitre traite de la transgression de certains en distinguant différents types de délinquants de la connaissance selon leur comportement vis-à-vis des dispositifs de régulation académique. Une composante essentielle de l'action de l'IRAFPA, la médiation, est développée dans le cinquième chapitre. Nous y abordons le thème de la résilience en proposant sept dispositifs pour traiter des méconduites académiques, allant de l'exploration des cas de transgression aux mesures de réparation des individus et du système.

Pour conclure, nous nous adressons dans le sixième chapitre – la résistance – à ceux qui dirigent nos établissements : recteurs et prési-

6. Institut International de Recherche et d'Action sur la Fraude et le Plagiat Académiques.

7. Glaser, B.G. & Strauss, A.L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Aldine.

dents d'universités, directeurs généraux de Grandes Écoles françaises ou de cégeps canadiens, directeurs de Hautes Écoles belges et suisses. La liberté des dirigeants de nos établissements d'agir pour l'intégrité ne saurait être inférieure à celle de tous les acteurs qui ont choisi pour métier de servir la connaissance par leurs recherches, leurs publications et leurs enseignements. Il n'est déjà plus question de tenter de colmater les brèches du système en ajoutant des règlements ça et là. C'est quand une révolution se produit qu'il faut agir pour préserver le futur. Après, il est déjà trop tard. À ces responsables, nous proposons cinq métarègles : lever les ambiguïtés du système académique, toujours considérer la Responsabilité Sociétale Académique (RSA), protéger ces remparts du savoir que sont les diplômes, développer une culture institutionnelle de l'intégrité, et renforcer les connaissances en matière d'intégrité de tous les responsables académiques.

Si nous sommes des chercheurs, nous sommes aussi des enseignants et nous devons vite instaurer une pédagogie du risque. Nous avons voulu illustrer chacun des six chapitres de cet ouvrage par un cas bien réel, sans en transformer les éléments factuels en notre possession (comptes rendus d'audition, termes des accords...). Le but est que les lecteurs puissent se transporter mentalement dans une médiation et vivre de l'intérieur l'interaction entre les différentes parties. Bien sûr, ces cas sont anonymisés, sauf un qui est déjà tellement documenté qu'il n'avait pas lieu de l'être. Ces cas illustrent la dynamique de six thématiques : la formation des étudiants, l'omerta de l'ordre académique, les conflits d'intérêts, le plagiat, la fraude scientifique et les liens de l'université avec la société civile. Ils proviennent de différentes disciplines : littéraires, scientifiques, médicales...

Certes, la lecture de cet ouvrage peut parfois être décourageante, notamment celle du chapitre 5 consacré à la transgression individuelle et collective. Il nous faudra du courage pour recentrer notre métier sur un impératif d'intégrité académique. Mais nous sommes résolument optimistes et nous le proclamons dans les chapitres qui suivent sur la résilience et sur la résistance. Notre discussion finale marque le refus de laisser se propager une souffrance humaine et intellectuelle dans un si beau métier qui est de créer, construire et diffuser la connaissance.